



## COMITE DE GIRONDE DE BASKET-BALL

Allée Annie Fratellini - 33140 Villenave d'Ornon

secretariat@basket33.fr

### **REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER**

### **PHASE QUALIFICATIVE REGIONALE JEUNES**

**SAISON 2025/2026**



## COMITE DE GIRONDE DE BASKET-BALL

Allée Annie Fratellini - 33140 Villenave d'Ornon

secretariat@basket33.fr

### U13 FEMININES

#### Article 1 – Équipes

Deux équipes librement inscrites

**Les deux équipes sont automatiquement qualifiées en championnat régional**



# COMITE DE GIRONDE DE BASKET-BALL

Allée Annie Fratellini - 33140 Villenave d'Ornon

secretariat@basket33.fr

## U13 MASCULINS

### Article 1 – Équipes

La division est composée par les équipes dont les dossiers ont été acceptés.

### Article 2 – Jour et Heure officiels de match

Samedi à 00h00 (horaires définis par les clubs)

### Article 3 – Règles de participation

*Voir règlement sportif particulier de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Basket-Ball*

### Article 4 – Système de l'épreuve

#### Pré-région (13 sept au 11 oct.)

Les 6 équipes inscrites sont réparties en 1 poule (A).

Les équipes se rencontrent en matchs aller. A l'issue de toutes les rencontres, un classement est établi.

Les 2 premiers de la poule sont qualifiés pour le championnat régional.

L'équipe qui terminera 3<sup>e</sup> pourra accéder au championnat régional si une place se libère. Si aucune place ne se libère, l'équipe sera reversée en brassage D1 avec les équipes classées 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>.



# COMITE DE GIRONDE DE BASKET-BALL

Allée Annie Fratellini - 33140 Villenave d'Ornon

secretariat@basket33.fr

## U15 FEMININES

### Article 1 – Équipes

La division est composée par les équipes dont les dossiers ont été acceptés.

### Article 2 – Jour et Heure officiels de match

Samedi (horaire à définir par les clubs)

### Article 3 – Règles de participation

*Voir règlement sportif particulier de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Basket-Ball*

### Article 4 – Système de l'épreuve

#### Pré-région (13 sept au 11 oct.)

Les 6 équipes inscrites sont réparties en 1 poule (A).

Les équipes se rencontrent en matchs aller. A l'issue de toutes les rencontres, un classement est établi.

Les 2 premiers de la poule sont qualifiés pour le championnat régional.

L'équipe qui terminera 3<sup>e</sup> pourra accéder au championnat régional si une place se libère. Si aucune place ne se libère, l'équipe sera reversée en brassage D1 avec les équipes classées 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>.



# COMITE DE GIRONDE DE BASKET-BALL

Allée Annie Fratellini - 33140 Villenave d'Ornon

secretariat@basket33.fr

## U15 MASCULINS

### Article 1 – Équipes

La division se compose des six équipes dont les dossiers ont été acceptés.

### Article 2 – Jour et Heure officiels de match

Samedi (horaire à définir par les clubs)

### Article 3 – Règles de participation

*Voir règlement sportif particulier de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Basket-Ball*

### Article 4 – Système de l'épreuve

#### Pré-région (13 sept au 11 oct.)

Les 6 équipes inscrites sont réparties en 1 poule (A).

Au sein de chaque poule, les équipes se rencontrent en matchs aller. A l'issue de toutes les rencontres, un classement est établi.

#### Détermination place R1/R2 (18/10/2025)

L'équipe qui termine à la 1ère place de la poule sera qualifiée pour la Régionale 1.

L'équipe qui termine à la 4ème place de la poule sera qualifiée pour la Régionale 2.

Pour qualifier la 2ème équipe :

- Match : 2ème c/3<sup>e</sup>, en match simple, sur terrain neutre.\*

Le vainqueur de ce match sera qualifié pour la régionale 1.

Le perdant de ce match sera qualifié pour la régionale 2.

L'équipe qui terminera 5<sup>e</sup> pourra accéder au championnat régional si une place se libère. Si aucune place ne se libère, l'équipe sera reversée en brassage D1 avec les équipes classées 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>.

**\* Le club qui terminera 1er de cette poule, accueillera cette rencontre.**



# COMITE DE GIRONDE DE BASKET-BALL

Allée Annie Fratellini - 33140 Villenave d'Ornon

secretariat@basket33.fr

## U18 MASCULINS

### Article 1 – Équipes

La division se compose de douze équipes inscrites sur dossier.

### Article 2 – Jour et Heure officiels de match

Samedi (horaire à définir par les clubs)

### Article 3 – Règles de participation

*Voir règlement sportif particulier de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Basket-Ball*

### Article 4 – Système de l'épreuve

#### Pré-région (13 sept au 11 oct.)

Les 12 équipes sont réparties en 2 poules (A et B) de 6 équipes.

Les équipes se rencontrent en matchs aller. A l'issue de toutes les rencontres, un classement est établi par poule.

#### Détermination place R1/R2 (18/10/2025)

Les 2 premiers de la poule sont qualifiés pour le championnat régional 1.

Deux matches de barrage (le 18/10/2025) seront organisés afin de déterminer les autres équipes qualifiées :

- Match 1\* : 2<sup>er</sup> poule A c/3<sup>e</sup> poule B
- Match 2\* : 2<sup>er</sup> poule B c/3<sup>e</sup> poule A

A l'issue de ces matches, les deux premières équipes seront qualifiées pour le championnat régional 2.

Les deux autres équipes seront reversées en brassage D1.

Si une place supplémentaire se libère en Régionale 2, l'équipe terminant à la 3<sup>ème</sup> place à l'issue des matches de barrage y accèdera.

**\* Le club qui aura terminé 1er au Classement Inter-Poules en U18M accueillera ces deux rencontres.**



# COMITE DE GIRONDE DE BASKET-BALL

Allée Annie Fratellini - 33140 Villenave d'Ornon

secretariat@basket33.fr

## U18 FEMININES

### Article 1 – Équipes

La division est composée par les équipes librement inscrites

### Article 2 – Jour et Heure officiels de match

Samedi (horaire à définir par les clubs)

### Article 3 – Règles de participation

*Voir règlement sportif particulier de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Basket-Ball*

### Article 4 – Système de l'épreuve

#### Pré-région (13 sept au 11 oct.)

Les 6 équipes inscrites sont réparties en 1 poule (A).

Les équipes se rencontrent en matchs aller. A l'issue de toutes les rencontres, un classement est établi.

Les 2 premiers de la poule sont qualifiés pour le championnat régional.

L'équipe qui terminera 3<sup>e</sup> pourra accéder au championnat régional si une place se libère. Si aucune place ne se libère, l'équipe sera reversée en brassage D1 avec les équipes classées 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>.



## COMITE DE GIRONDE DE BASKET-BALL

Allée Annie Fratellini - 33140 Villenave d'Ornon

secretariat@basket33.fr

### U21 MASCULINS

#### Article 1 – Équipes

La division est composée par les équipes librement inscrites.

#### Article 2 – Jour et Heure officiels de match

Dimanche à 11h00 ou 13h00

#### Article 3 – Règles de participation

*Voir règlement sportif particulier de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Basket-Ball*

#### Article 4 – Système de l'épreuve

##### Pré-région

Les 10 9 équipes inscrites sont réparties en 2 poules (A et B).

Les équipes se rencontrent en matchs aller. A l'issue de toutes les rencontres, un classement est établi par poule.

Les 2 premiers de chacune des poules seront qualifiés pour le championnat régional.